



Mélange de verre à effet scintillant

Pour l'extérieur

Domaines d'application: Mélange de verre à effet scintillant pour l'extérieur.
À projeter sur des enduits de finition et des peintures fraîchement appliqués.

- Propriétés:**
- Excellent effet scintillant
 - Mise en œuvre aisée
 - Mise en œuvre possible sans nuages
 - Résistance élevée aux intempéries
 - insuffler dans enduits et peintures

Mise en œuvre:



Données techniques	
N° d'art.	2000955714
Type d'emballage	
Quantité par unité	20 kg/unité
Unités par emballage	24 unité/pal
Granulométrie	2,5 mm
Consommation	env. 0,2 kg/m ²
Remarque de consommation	Dispersion faible env. 0,1 kg/m ² Dispersion dense env. 0,3 kg/m ²

Composition: • Granulat issu de verre de recyclage broyé.

Remarque de consommation: Les valeurs indiquées pour la consommation sont des valeurs empiriques. Celles-ci peuvent varier en fonction du support, des conditions météorologiques et de la mise en œuvre.

Mise en œuvre: Compresseur d'air, compresseur à piston avec cylindres en V, quantité d'air min. 250 l/min., pistolet d'enduit à trémie avec prise d'air et buse 4-6 mm (régler la pression de projection à 0.8 bar max.).
Le soufflage est effectué par mouvements légèrement circulaires (sec sur mouillé) dans l'enduit de finition humide ou la seconde couche de peinture humide.
Le soufflage du mélange à effets peut être réalisé avec des densités différentes suivant l'apparence souhaitée.
Les granulés qui tombent/rebondissent ne doivent pas être réutilisés.

Conditions de mise en œuvre: Température de mise en œuvre, séchage compris: min. +5 °C et max. +30 °C (air et support). Protéger l'enduit de finition frais ou la couche fraîche contre la pluie battante, l'ensoleillement, les courants d'air et un séchage trop rapide.
Par ailleurs, on appliquera les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA 242 «Crépissages et travaux de plâtrerie», 118/ 243 «Isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit», de même que la norme 243 «Conditions générales pour une isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit».

Stockage: Entreposer dans des locaux secs.

Particularités: Le mélange de verre à effets scintillant Greutol peut produire un effet différent suivant la teinte. Suivant la quantité appliquée et la luminosité, on obtient différents effets de brillance.
Le mélange à effets scintillant est un matériau brut recyclé qui peut subir de très légères variations de teinte selon la charge. Ce matériau ne doit pas être utilisé dans des zones très fréquentées. Il est toujours recommandé de placer des surfaces de référence sur l'objet.

Mesures de protection: Il faut absolument porter des lunettes de protection.



Mélange de verre à effet scintillant

Pour l'extérieur

Dispositions générales:

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle avec Greutol AG ni aucune obligation secondaire incombant à Fixit AG. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet (www.greutol.ch) ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.